

**LES ENTREPRISES DE SERVICES DE BEAUTÉ PERSONNELS  
PRENNENT LA SÉCURITÉ AU SÉRIEUX !  
GARDEZ-NOUS OUVERTS LORS DE LA RÉPONSE À LA SECONDE VAGUE DE LA COVID-19**

**Le 27 juillet 2020**

L'Allied Beauty Association, qui représente le secteur de la beauté professionnelle au Canada, demande à toutes les autorités provinciales de santé publique, aux ministères de la santé, aux ministères du travail, aux ministères du développement économique, aux sous-ministres, aux ministres et aux premiers ministres d'envisager de maintenir les entreprises de beauté professionnelle ouvertes au cas où une deuxième fermeture économique serait nécessaire en réaction à une augmentation des cas de COVID-19 communément appelée "deuxième vague"

En mars de cette année, en réponse à la première vague du virus, 35 000 salons, barbiers, spas, studios d'esthétique et manucures ont été progressivement mandatés de fermer, tout comme la majorité de notre économie comme il se devait ; instantanément, plus de 375 000 professionnels de la beauté se sont retrouvés sans emploi et des centaines de distributeurs et de fabricants ont été touchés, les obligeant à fermer temporairement et à licencier des centaines de milliers de travailleurs connexes.

Cette fermeture de l'industrie n'est pas encore complètement terminée, car en Ontario, les esthéticiennes espèrent toujours que toute la province finira la relance de la phase 3. Les salons, barbiers, ongleries et la plupart des spas ont été opérationnels depuis une dizaine de semaines, selon leur province.

Depuis le début du mois de juin, nos entreprises ont repris le travail en suivant des directives détaillées qui limitent leur potentiel de revenus (limites de capacité, de personnel et de services, etc.), ont dépensé des dizaines de milliers de dollars en fournitures d'EPI, en cloisons en plexiglas, en signalisation, en aménagement des espaces de travail et en perfectionnement de tous leurs travailleurs. De nombreuses entreprises débattent encore avec leurs propriétaires au sujet du loyer et des différents programmes gouvernementaux. Et beaucoup de nos entrepreneurs ont accumulé une dette importante pour se maintenir à flot pendant la fermeture et pendant cette période de relance.

Les premières semaines de retour au travail ont été extrêmement chargées, les Canadiens ont passé 8 à 12 semaines sans services de beauté et étaient très enthousiastes à l'idée de retrouver leur professionnel de la beauté. Maintenant que l'arriéré est absorbé, le volume ralentit et une nouvelle réalité s'installe. Et tout le monde s'inquiète de la "deuxième vague" apparemment inévitable d'infections COVID-19 et des réponses possibles du gouvernement à ce moment-là.

Depuis le début de la pandémie, ABA Canada, la seule association nationale représentant l'ensemble de l'industrie professionnelle de la beauté, et toutes les associations régionales et provinciales ont soutenu la création par les gouvernements provinciaux de directives et de protocoles de sécurité et de contrôle des infections. Les associations, les fabricants et les distributeurs ont tous travaillé main dans la main pour assurer la diffusion totale des informations pertinentes au plus grand nombre possible de professionnels de la beauté, ainsi que pour offrir de multiples programmes GRATUITS de formation en ligne en protocoles d'assainissement et de renforcement des compétences en matière de contrôle des infections. La réponse des professionnels a été étonnante : des centaines de milliers de certificats de formation ont été délivrés.

ABA Canada mène actuellement une enquête auprès de l'industrie (les résultats finaux seront disponibles le 24 juillet 2020) ; un premier coup d'œil aux résultats montre que 95 % des répondants affirment suivre COMPLÈTEMENT ou même DÉPASSER les directives prescrites ; tandis que les 5 % restants les suivent autant que possible (en devant négocier les masques des clients ici et là). Oui, il y a quelques histoires dans les nouvelles d'une ou deux entreprises qui ne suivent pas les règles en Ontario mais c'est clairement un fait très rare car les médias n'ont pas réussi à trouver trop d'histoires à raconter sauf certaines venant des États-Unis.

### **MYTHE : Aller au salon de coiffure est une activité à risque modéré/élevé**

Compte tenu de nos relations étroites avec les États-Unis, nous, au Canada, avons parfois des opinions façonnées par nos voisins du sud. Et, ce n'est pas toujours à notre avantage.

Le 8 juillet, la Texas Medical Association a publié un tableau (qui a été repris par les médias du monde entier en un jour ou deux) qui établit un facteur de risque de 1 à 9 pour diverses activités, et qui place le fait d'aller dans un salon de coiffure à un 7 - ou un risque modéré/élevé - à un niveau similaire à celui de jouer au football ou au soccer. Il est clair que la TMA n'a pas lu les protocoles publiés par le gouvernement du Texas, qui exigent que tous les travailleurs portent un masque à tout moment, ni les autres directives très similaires à nos instructions au Canada. [https://www.texmed.org/uploadedFiles/Current/2016\\_Public\\_Health/Infectious\\_Diseases/309193%20Risk%20Assessment%20Chart%20V2\\_FINAL.pdf](https://www.texmed.org/uploadedFiles/Current/2016_Public_Health/Infectious_Diseases/309193%20Risk%20Assessment%20Chart%20V2_FINAL.pdf)

### **REACTION AU MYTHE : La Californie ferme à nouveau des salons - 13 juillet 2020**

L'État de Californie met fin aux activités en intérieur des salons, des salons de coiffure et des services de soins personnels, mais laisse ouvert tout autre type de détaillant non commercial.

<https://www.nbclosangeles.com/news/local/california-coronavirus-whats-closed-bars-gyms-salons/2395405/>

### **RÉACTION CANADIENNE AU MYTHE: Le gouvernement canadien publie un outil d'évaluation des risques**

Le 24 juillet, le gouvernement canadien a publié son propre tableau d'évaluation des risques, qui classe le fait d'aller dans un salon de coiffure ou chez le barbier comme un risque moyen, équivalent à aller à un rendez-vous chez le médecin ou le dentiste, de prendre un taxi/uber ou de travailler dans un bureau où des règles de distanciation sociale sont en vigueur. L'outil a été lancé un vendredi après-midi d'été et n'a reçu que très peu de presse jusqu'à présent. L'information n'est pas diffusée très rapidement au grand public. L'outil ne donne aucun détail sur le sérieux avec lequel l'industrie professionnelle de la beauté prend les différents protocoles sanitaires provinciaux et sur la diligence avec laquelle elle suit les règles ; il ne fait pas non plus de référence aux services d'esthétique, d'onglerie et autres services de beauté. <https://www.canada.ca/content/dam/phac-aspc/documents/services/publications/diseases-conditions/covid-19-going-out-safely/cov19-gt-fra.pdf>

### **RUMEUR : Les autorités sanitaires provinciales du Canada envisagent d'inclure les entreprises de services personnels (salons de coiffure, spas, studios d'esthétique, manucures) dans le recul du déconfinement en cas de résurgence des cas.**

De nombreux gouvernements provinciaux ont commencé à communiquer qu'ils travaillent déjà à la planification de la réponse à la "deuxième vague" apparemment inévitable. Personne n'a publié de détails précis, mais de nombreux initiés nous font savoir que le secteur des services personnels figure sur la liste des secteurs susceptibles d'être à nouveau contraints à la fermeture. C'est en réaction à ces rumeurs que l'ABA, au nom de ses membres et de l'ensemble du secteur de la beauté professionnelle, a adopté une position proactive et a décidé de s'assurer que les informations pertinentes étaient disponibles pour les décideurs avant qu'un mandat de fermeture ne soit émis.

**FAIT : Les entreprises de services de beauté professionnels sont sécuritaires pour les clients et les travailleurs.** Très tôt lors de la réouverture de salons aux États-Unis, un reportage a révélé qu'un salon du Missouri comptait deux travailleurs infectés qui ont vu un total de 139 clients et qui ont dû être fermés pour procéder à un assainissement complet du site et permettre aux travailleurs de guérir du virus.

Les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont présenté les résultats de leur étude : *Absence de transmission apparente du SRAS-CoV-2 par deux stylistes après exposition dans un salon de coiffure appliquant une politique de couverture universelle du visage - Springfield, Missouri, mai 2020.* Les deux stylistes identifiés portaient un masque à tout moment lors de leurs interactions avec les clients, et 98% de la clientèle portait un masque pendant toute la durée de leur service. <https://www.cdc.gov/mmwr/volumes/69/wr/mm6928e2.htm>



**ENQUÊTE ABA CANADA EN COURS :**

**Comprendre l'impact d'un éventuel arrêt répété dû à la deuxième vague de COVID-19.**

Les premiers résultats de l'enquête exhaustive de l'ABA Canada le montrent

- 83,1 % des travailleurs disent OUI à la déclaration suivante :

**Je me sens parfaitement en sécurité en fournissant des services de beauté professionnels à mes clients**

- 89,9 % des personnes interrogées disent OUI à la déclaration suivante :

**Il est parfaitement sécuritaire pour mes clients de venir recevoir leurs services de beauté**

**ENQUÊTE CBC NEWS : Les experts québécois de la santé sont confiants d'aller dans un salon de coiffure ou chez un barbier**

Au début de ce mois, CBC Montréal a interrogé 170 experts (médecins, épidémiologistes et autres spécialistes) issus d'un large éventail de domaines liés à la santé pour savoir quelles activités ils se sentent à l'aise de faire alors que la province lève les restrictions sur la vie économique et sociale.

<https://www.cbc.ca/amp/1.5652521>

**When Quebec health experts expect to resume activities**

Percentage of respondents

	Already done it	Within 6 months	In 6 - 12 months	More than 12 months	Not before vaccine
Get a haircut at a barber or salon -	45	34	7	8	6
Attend a dinner party at a friend's home -	46	34	8	8	4
Eat at a restaurant outdoors -	36	49	9	4	2
Meet someone new in person -	27	36	16	9	12
Eat at a restaurant indoors -	19	28	19	15	19
Take public transit -	16	37	14	12	21
Go to the cinema -	1	24	20	22	33
Go to a gym -	7	21	16	21	35
Go to a wedding -	1	15	19	22	43
Play a sport with close contact -	2	15	12	27	44
Go to a grocery store without a mask -	17	7	9	14	53

**FAIT : Une deuxième fermeture poussera l'industrie de la beauté professionnelle à des fermetures d'entreprises permanentes, des changements de carrière et de multiples faillites.**

C'est ce que montrent les premiers résultats de l'enquête de l'ABA Canada :

- 18 % des travailleurs envisagent de quitter définitivement l'industrie
- 23% des entreprises envisagent de fermer leur entreprise définitivement
- 18% craignent la faillite

**LES FAITS : Un livre blanc intitulé "L'industrie de la beauté professionnelle est prête à rester ouverte"**

présente les raisons pour lesquelles notre industrie est préparée, prête et capable de maintenir ses activités en toute sécurité pour les travailleurs et les clients pendant la "deuxième vague" et les futures épidémies.

[https://cdn.shopify.com/s/files/1/2178/4693/files/Canada\\_Stay\\_Open\\_White\\_Paper.V2.pdf?v=1595012633](https://cdn.shopify.com/s/files/1/2178/4693/files/Canada_Stay_Open_White_Paper.V2.pdf?v=1595012633)

**EFFET POTENTIEL D'UN DEUXIÈME CONFINEMENT : Croissance de l'économie parallèle.**

Pendant la période d'arrêt de la pandémie et depuis la réouverture de l'économie, l'industrie de la beauté professionnelle s'est tournée de plus en plus vers l'économie parallèle. Nous avons entendu de nombreuses histoires de salons appelant leurs clients pour prendre leurs rendez-vous de réouverture et se faisant dire qu'elles n'avaient pas besoin de leurs services car le tout avait déjà été fait à leur domicile ou au domicile du prestataire de services. De nombreux métiers de la beauté professionnelle pourraient être considérés comme "portables" ou "mobiles" et faciles à faire depuis son domicile. Les initiés de l'industrie estiment déjà qu'entre 25 et 35 % des produits techniques achetés finissent par être utilisés en dehors du réseau officiel des salons, car il y a un manque de données statistiques.

Un reportage de la CBC publié le 12 juillet détaille que sur les 16 amendes infligées pour avoir fait des affaires alors qu'il était obligatoire de rester fermé, 9 sont allées à l'industrie de la beauté professionnelle, mais 5 d'entre elles étaient pour des infractions commises à domicile.

<https://www.cbc.ca/news/canada/ottawa/bylaw-fines-business-covid-19-1.5645979>

Une seconde fermeture de l'industrie de la beauté professionnelle poussera très probablement encore plus de gens vers l'économie parallèle, faisant ainsi disparaître davantage de recettes fiscales des coffres de l'État.

**L'INDUSTRIE DE LA BEAUTÉ PROFESSIONNELLE EN CHIFFRES :**

- 35 000 entreprises directes représentant plus de 16 milliards de dollars de revenus de services et de reventel
  - Une grande majorité sont des entreprises indépendantes
- La main-d'œuvre moyenne est inférieure à 5 travailleurs par établissement
  - Dont 75% sont constitués de 2 ou 3 travailleurs par établissement seulement
- Les recettes moyennes sont de 450 000 dollars par établissement
  - Dont 75% présentent des recettes globales inférieures à 200 000 dollars par an
- 7 milliards de dollars de salaires/dividende pour les travailleurs et les propriétaires de salons / barbiers / spas / studios d'esthétique et de manucure
  - Notez que 40 à 70 % de la main-d'œuvre est considérée comme indépendante/autonome e ou locataire de chaises/stations/cabines/suites
- 85% des travailleuses, travailleurs et des propriétaires sont des femmes
- 375 000 professionnels de la beauté
- 125 000 emplois liés à l'industrie (représentants, éducateurs, gestion, entreposage, usines)



Les entreprises des services personnels se trouvent dans tous les villages, villes, cités et quartiers. Ces entreprises font partie intégrante du cœur de toutes les communautés de notre pays. On estime que plus de 70 % de la population se rend régulièrement dans un salon, un salon de coiffure, un spa, un studio d'esthétique ou un bar à ongles.

### **À PROPOS DE L'ALLIED BEAUTY ASSOCIATION (ABA CANADA)**

L'ABA est la seule association nationale canadienne représentant les professionnels de la beauté. Notre association a été fondée en 1934 par des distributeurs et des fabricants ; depuis 2015 (à la demande générale de l'industrie), elle a élargi sa structure d'adhésion pour inclure des professionnels de la beauté à titre individuel ainsi que des propriétaires et des directeurs d'entreprises et d'écoles.

L'objectif ultime de l'ABA, qui est d'élever les normes de notre industrie professionnelle de la beauté, provient du soutien et de la participation de nos membres. Notre mission est d'agir comme une voix nationale unique représentant tous les professionnel.le.s canadien.ne.s de la beauté : défendre les droits de l'industrie professionnelle de la beauté et parler au nom de nos membres sur les changements de réglementation gouvernementale affectant notre industrie.

L'ABA Canada est fière de ses membres corporatifs, qui représentent 75 % de l'industrie en termes de taille, et de ses membres professionnels dénombrant plus de 3 000 membres actifs, une banque de données de 17 000 courriels, 19 500 'amis' Facebook et 11 200 sur Instagram.

Le directeur exécutif de l'Allied Beauty Association, n'importe lequel des 13 membres de son conseil d'administration, des 33 membres de ses comités consultatifs représentant toutes les régions du pays d'un océan à l'autre sont disponibles pour des visioconférences, des tables de concertation, des discussions, des examens de politiques ou toute consultation avec les autorités locales, provinciales ou nationales.

#### **Contact :**

Alain Audet

Directeur général

Allied Beauty Association

alain@abacanada.com

T : 905-568-0158 x 202

C : 514-299-6585